SOA info

MAGAZINE
DE LA VILLE DE
SAINT-OUEN L'AUMÔNE

#423
OCTOBRE 2023

P.11

Dossier

Urbanisme

Préserver notre cadre de vie

ville-soa.fr

SAINT-OUEN L'AUMONE

point S

Pas de stress, il y a point S !

Révision garantie constructeur préservée

DISTRIBUTION | FREINAGE
AMORTISSEURS
PNEUMATIQUES | GÉOMÉTRIE

S GLASS

Pas de stress Point S se charge aussi du remplacement de votre pare-brise

POINT S • Saint-Ouen l'Aumône
78 rue de Paris
95310 SAINT-OUEN L'AUMÔNE
01 34 64 95 50

DEHORS
DEDANS
PARTOUT

Aidez-nous à garder nos rues propres.

Pour votre santé, pratiquez une activité physique régulière.
www.mangerbouger.fr

LA MEILLEURE BAGUETTE DU VAL D'OISE 2023

à deux pas de chez vous !

Goût MORNING
Deux adresses

CONCOURS DÉPARTEMENTAL
Meilleure Baguette de Tradition Française

Goût MORNING
27 RUE D'EPLUCHES
SUR LE PARKING DU CENTRE E.LECLERC
FACE AU MCDONALD
95310 SAINT-OUEN-L'AUMÔNE

Goût MORNING
419 ROUTE DE CONFLANS
FACE AU SUPER U
95220 HERBLAY-SUR-SEINE

1er prix 2023 : Dimitry Manclé
chef boulanger à Herblay-sur-seine
Catégorie salariés

édito #423

OCTOBRE 2023

Protéger notre cadre de vie est une priorité.

Nous n'hésitons pas à mettre en œuvre des procédures contentieuses si nécessaire, notamment des astreintes financières.

Protéger notre cadre de vie est une priorité pour l'équipe municipale et les services de la ville. Cela passe notamment par la maîtrise de notre urbanisation. Nous pouvons tous comprendre la nécessité d'organiser les constructions, de respecter nos voisinages, de préserver et développer nos espaces verts et naturels.

Avec notre nouveau Plan Local d'Urbanisme, nous avons posé le cadre d'une ville de qualité. Dans les textes, nous avons protégé et augmenté nos espaces naturels. Nous le faisons aussi sur le terrain. À Épluches, la plaine de la maison de quartier est agrandie et arborée. À Saint Prix, rue Rossini nous préparons la végétalisation et le boisement d'un espace de séparation avec la Francilienne. Sur les berges de l'Oise, nous poursuivons avec l'Agglomération les aménagements : en 2024 le tronçon aux abords du ''bateau pirate'' sera ainsi déminéralisé et aménagé en voie verte et en espace de promenade.

Nous avons également pris de nombreuses dispositions pour préserver la qualité de nos quartiers résidentiels. Nous veillons au respect des emprises naturelles sur chaque parcelle. Nous luttons contre la division excessive des logements avec des dispositions spécifiques dans le PLU et la mise en place dans certains quartiers du permis de louer.

Ces textes ne valent que s'ils sont respectés. La Ville a donc renforcé son service de contrôle des infractions et n'hésite pas à mettre en œuvre les différentes procédures contentieuses, notamment les astreintes financières. Les pénalités financières en jeu peuvent être élevées. Il est donc important de respecter la réglementation. En cas de doute, et avant tout démarrage de travaux, il est recommandé de consulter le service Urbanisme de la ville.

Indépendamment d'une rentrée scolaire dont chacun s'accorde à reconnaître qu'elle s'est déroulée dans de bonnes conditions, le mois de septembre nous aura permis cette année encore de découvrir toute la richesse de la vie sociale et associative saint-ouennaise. Les associations culturelles et sportives ont une nouvelle fois fait preuve de leur dynamisme lors du forum de rentrée. L'OLA multiplie les propositions d'activités de loisirs. Le lancement de notre saison culturelle à L'imprévu nous aura présenté avec humour toute la diversité des spectacles proposés cette année : théâtre, concert, stand-up, danse ! Profitez d'une offre de qualité à des tarifs imbattables !

Laurent LINQUETTE
Maire de Saint-Ouen l'Aumône

Sommaire

Dans ce numéro
#423
OCTOBRE 2023

6 En images

8 Actus

- Semaine bleue 2023 : un joli programme pour nos seniors
- La Ville de nouveau labellisée "territoire engagé pour la nature"

10 Ensemble

- Retour sur le Facebook Live du maire Laurent Linquette

11 Dossier

- Urbanisme : de nouvelles mesures pour préserver le cadre de vie

14 Initiatives

- Les taux d'imposition communaux restent inchangés

15 Portrait

- Maëlle Maynier : une graine de championne d'athlétisme

16 À l'affiche

- Le baseball arrive à Saint-Ouen l'Aumône
- Une nouvelle exposition à l'Abbaye de Maubuisson au mois d'octobre

18 Expressions

Retrouvez toute l'actualité de votre ville sur ville-soa.fr

OCTOBRE 2023 • Directeur de la publication : Laurent Linquette • Directrice de la rédaction : Aline Duchemin • Rédaction, photos : A. Duchemin, N. Moutier, J.Cocher, L.Marchadé, A. Lecrosnier, iStock • Création graphique et exécution : Cithea.com • Impression : Groupe Morault • Distribution : Privilège et Communication • Tirage : 11 000 exemplaires, dépôt légal à parution • Contact : Service communication - Hôtel de ville 2 place Pierre Mendès-France. Tél. : 01 34 21 25 00 - mail : courrier@ville-soa.fr

Suivez les évènements de votre ville

www.ville-soa.fr @villedesaintouenlaumone @villedesoa @ville-de-saint-ouen-laumone

Instagram

Cergy, soit !

Malgré la chaleur, vous étiez nombreux le mercredi 6 septembre dernier sur la place Pierre Mendès-France et devant L'imprévu à assister aux différents spectacles du festival d'art de rue **Cergy, soit !** Un bon moment convivial qui a fait le bonheur des petits et grands.

Facebook

Journées européennes du patrimoine

Samedi 16 septembre dernier, la Ville a organisé en partenariat avec l'Office de tourisme de Cergy-Pontoise et l'association la Retraite Sportive de Saint-Ouen l'Aumône, une balade commentée de la Coulée verte. Au programme : découverte de sites remarquables tels que l'Abbaye et les étangs de Maubuisson, le bassin Blanche de Castille ainsi que des espaces naturels étonnants.

Facebook

Lancement de la saison culturelle

Un show plein de surprises et d'humour a permis aux nombreux spectateurs de L'imprévu de découvrir les spectacles de la saison 2023-2024.
Un verre de l'amitié, tout en musique a conclu la soirée.

Vous avez des questions ?

Pouvez-vous nous expliquer l'augmentation de la taxe foncière ?

@Faouze Fk

Cette augmentation est due uniquement à l'augmentation des bases, qui relève de l'État. La Ville n'a pas augmenté ses taux, ce sont les mêmes que l'an passé, ils n'ont pas bougés depuis 14 ans. Par ailleurs, ces taux sont plus faibles que ceux de Pontoise, Cergy, Éragny et Méry-sur-Oise.

Est-ce que l'ouverture du Leclerc à Liesse aura lieu en novembre ?

@Assa Camara

L'ouverture de ce supermarché aura bien lieu dans le courant du mois de novembre. Les premières autorisations ont été données, l'acquisition a bien été faite et l'enseigne a récemment assuré à la Ville que l'installation suivait son cours.

En images

Forum des associations

Samedi 9 septembre, par un temps estival, s'est déroulé le 29e Forum des associations. L'occasion pour un public venu très nombreux de découvrir le panel des activités proposées par les différents acteurs locaux du sport, de la culture, du social ainsi que les stands de L'imprévu, de la médiathèque Stendhal ou encore de l'OLA. Certains ont même pu s'essayer à des initiations sportives comme le tir à l'arc ou des balades à poney.

World Cleanup Day

Tous mobilisés pour nettoyer la ville ! Le vendredi 15 et le samedi 16 septembre, des opérations de ramassage des déchets ont été organisées sur la ville à l'occasion du World Cleanup Day. Par les enfants des écoles tout d'abord puis lors de la grande matinée de ramassage du samedi. Une soixantaine de Saint-Ouennais de tous âges ont parcouru les rues de la ville, traquant chaque déchet.

Suivez les évènements de votre ville

www.ville-soa.fr @villedesaintouenlaumone @villedesoa @ville-de-saint-ouen-laumone

Rentrée *scolaire*

Lundi 4 septembre, c'était le jour de la rentrée scolaire pour 3 333 élèves saint-ouennais. Une première journée de classe sous le soleil, ponctuée par des rires, quelques larmes et un peu de stress : le cocktail de toute rentrée scolaire ! Ce jour-là, le maire Laurent Linquette était à l'école Jean-Jacques Rousseau accompagné de Philippe Court, préfet du Val-d'Oise, pour accueillir les élèves et leurs parents à l'occasion d'une rentrée des classes musicale.

En avant la musique pour *La Semaine bleue 2023*

Du lundi 2 au vendredi 6 octobre, le pôle Animation seniors organise cinq jours d'animations gratuites. Découvrez le programme de cette édition 2023 :

Lundi 2 octobre
L'imprévu - 14 h
SPECTACLE D'OUVERTURE avec la troupe Cocobamboo
Venez voyager avec ce spectacle exotique sur des rythmes endiablés.

Mardi 3 octobre
Salle de danse OLA - 15 h
INITIATION ET DÉCOUVERTE de la danse country avec notre professeure Marie Guillon
Démonstration de vos progrès lors de notre après-midi dansante qui clôturera la Semaine Bleue.

Mercredi 4 octobre
L'imprévu - 14 h
SPECTACLE DE MAGIE avec Magic'Flo
Le laboratoire du professeur Malice.

Jeudi 5 octobre
Salle de restauration du Parc des sports - 14 h
QUIZ MUSICAL avec les SAXS
Venez tester vos connaissances en bande-annonce de films, une après-midi de bonne humeur assurée !

Vendredi 6 octobre
Salle de restauration du Parc des sports - 14 h
APRÈS-MIDI DANSANTE
Pour clôturer cette semaine, laissez-vous entraîner sur la piste de danse avec DJ Kevin.

Hommage à *Samuel Paty*

La Ville de Saint-Ouen l'Aumône s'associe à l'Éducation nationale et à tous les enseignants en hommage à Samuel Paty, professeur d'histoire-géographie sauvagement assassiné par un terroriste islamiste le 16 octobre 2020.

Tué parce qu'il avait choisi d'enseigner la liberté d'expression à ses élèves. Tué simplement parce qu'il avait illustré son cours d'enseignement moral et civique avec des caricatures de Mahomet publiées dans le journal satirique Charlie Hebdo. Plus que jamais notre République et son école doivent permettre à chacun de s'affranchir de toutes les aliénations. Plus que jamais notre République doit protéger la liberté d'expression et la laïcité qui permettent à chacun d'être libre de croire et de pratiquer la religion de son choix, de douter ou de ne pas croire. Contre tous les fanatismes et pour tous ses citoyens dans leur grande diversité, la France portera toujours les valeurs de liberté, d'égalité et de fraternité.

La Ville à nouveau *récompensée*

Lauréate en 2019 du label, Territoires engagés pour la nature, Saint-Ouen l'Aumône a vu son label renouvelé pour les trois prochaines années grâce à ses efforts continus en faveur de la préservation de l'environnement.

Mercredi 28 juin à l'auditorium de la Région Île-de-France, la Ville a été récompensée pour son engagement en faveur de la biodiversité. Cette reconnaissance est décernée par l'Agence régionale de la biodiversité en Île-de-France et l'Office français de la biodiversité aux territoires franciliens qui se distinguent par leurs actions en faveur de la nature.

L'engagement continu

Parmi l'ensemble des actions portées par la Ville, c'est notamment le projet de remplacement progressif des fleurs annuelles par des vivaces qui a motivé ce renouvellement ainsi que l'entretien des espaces en zéro phyto depuis 2008 et du cimetière et des terrains de sport depuis 2019.

« Ce label constitue une incitation supplémentaire pour la Ville à aller encore plus loin dans la préservation de la biodiversité. La Ville entend renouveler ce label au fil des années, signe de sa volonté de continuer à s'engager activement dans la protection de la nature et de créer un cadre de vie durable pour les Saint-Ouennais », explique Saïd Bourdache, conseiller municipal délégué aux Espaces verts.

BUS DE L'INITIATIVE ET FORUM POUR L'EMPLOI

À la recherche d'un emploi ou d'une formation ? Un souhait de monter votre entreprise ? Ne ratez pas le « Bus de l'initiative » qui fera son retour sur la place du marché, **mercredi 4 octobre de 10 h à 13 h.** Des spécialistes répondront à toutes vos questions. Pilotée par la Communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise, cette opération sera suivie d'une autre action : le Forum intercommunal de l'emploi organisé le **jeudi 12 octobre de 9 h à 16 h** au complexe sportif des Maradas à Pontoise. Munissez-vous de vos CV et lettres de motivation, imprimés et sur clés usb !

Gratuit et en accès libre - www.cergypontoise.fr

Le World Cleanup Day en chiffres

Retour sur la collecte du World Cleanup Day qui s'est déroulée le samedi 16 septembre dernier (9,7 kg de déchets ménagers ; 8,5 kg de canettes ; 25,5 kg de déchets en vrac poubelle jaune ; 12 litres de mégots; 12 litres de bouchons ; 8,4 kg de verre). Félicitations à la soixantaine de participants - petits et grands - pour cette action citoyenne.

À l'occasion d'Octobre Rose, mois consacré à la sensibilisation au dépistage des cancers, plus particulièrement du sein, l'entreprise saint-ouennaise *Jelibougie* a créé une bougie en édition limitée. Cette bougie rose au parfum poudre de riz est fabriquée avec des matières premières naturelles et respectueuses de l'environnement, afin de vous offrir une expérience olfactive agréable et sans risque pour votre santé. Pour chaque bougie achetée, 3 € seront reversés à la Ligue contre le cancer.
https://jelibougie.fr/

Des questions ?

Le maire vous répond

Pour un dialogue direct avec les Saint-Ouennais, le maire, Laurent Linquette vous donne rendez-vous tous les trois mois sur la page Facebook de la ville pour 1 h de questions-réponses.

ÉDUCATION

Qu'en est-il du projet de nouveau collège sur la commune ?

Comme la Ville le demandait depuis longtemps et comme l'impose l'augmentation du nombre d'élèves, un nouveau collège va être construit prochainement par le Département à Saint-Ouen l'Aumône. Il sera situé sur la route du Mail, en face de l'ancien magasin GEPI, à proximité de la sente des petits bois et de la sente des Mortagnes. La Ville a volontairement acheté un très grand terrain de façon à ce que le collège soit suffisamment éloigné des logements existants et qu'une zone tampon végétale puisse être créée. La livraison de ce collège est prévue par le Département pour septembre 2026. Nous allons organiser dans le courant de l'année prochaine deux réunions publiques avec les riverains afin de présenter ce projet de manière plus détaillée.

SANTÉ

Quand est-ce que les nouveaux médecins s'installeront à Saint-Ouen-l'Aumône?

Vous faites référence au centre médical Saint-Louis dans lequel vont s'installer prochainement quatre nouveaux médecins généralistes sans patientèle. Son ouverture est prévue pour le mois de janvier. Les médecins très dynamiques qui s'installeront effectuent déjà ponctuellement des remplacements au cabinet médical du Grand Centre. Dès à présent, nous travaillons à l'ouverture d'un cabinet médical supplémentaire dans la ville. Pour cela, nous souhaitons d'abord trouver les médecins qui souhaiteront s'installer, avec la condition qu'ils n'aient pas déjà de patientèle constituée. Nous ne travaillons en effet qu'avec des médecins qui ont une volonté ferme de s'installer sur notre territoire et qui sont porteurs d'un vrai projet pour la collectivité. En parallèle, la clinique médicale du Parc se développe avec la création d'un pôle de radiologie et d'imagerie médicale. Progressivement, nous travaillons pour faire de Saint-Ouen l'Aumône un pôle médical bien identifié.

TRANQUILLITÉ

La descente de l'avenue du château devient beaucoup trop dangereuse à cause des motos et voitures qui roulent extrêmement vite. Serait-il possible d'installer un radar ou autre moyen pour forcer les gens à respecter la vitesse ?

En effet, nous constatons que la vitesse demeure excessive sur certaines portions de l'avenue du Château ce qui rend la circulation des véhicules, des piétons et des cyclomoteurs dangereuse. La Police municipale effectue régulièrement des contrôles de vitesse sur cette voirie départementale afin de verbaliser les automobilistes qui ne respectent pas les limitations de vitesse. J'ai demandé à ce que ces contrôles soient renforcés au cours des prochaines semaines. En parallèle, nous demandons au Département qui à la responsabilité de cette voie d'installer des aménagements pérennes visant à ralentir la vitesse. Quant à l'installation d'un radar, elle ne dépend pas de la Ville mais de l'État, qui a la charge de les répartir sur le territoire afin de développer un schéma cohérent. Nous le demandons également.

PRENEZ DATE !

Retrouvez Laurent Linquette, le maire de Saint-Ouen l'Aumône, en Facebook Live le **lundi 15 janvier 2024 de 20 h à 21 h** sur la page Facebook de la Ville : @villedesoa

Urbanisme

La Ville déploie des moyens pour préserver notre cadre de vie

Les règles d'urbanisme existent pour préserver un cadre de vie harmonieux, éviter les constructions anarchiques et aussi les conflits de voisinage. Zoom sur les règles à respecter pour être en conformité.

61 *dossiers* d'infractions en cours

44 *infractions* détectées depuis le renforcement de l'équipe au 1er septembre 2022

50 000 *euros* d'astreintes administratives émises.

Préserver un cadre de vie HARMONIEUX

Vous envisagez de ravaler la façade de votre maison, d'installer un abri de jardin, de refaire votre clôture, de creuser une piscine ou d'installer une enseigne à votre commerce… Avant de vous lancer, consultez le règlement d'urbanisme et prenez rendez-vous avec la Direction de l'Urbanisme. Objectif : vérifier la conformité des travaux avec les règles en vigueur dans la commune.

Pour connaître les règles d'urbanisme en vigueur à Saint-Ouen l'Aumône, vous devez d'abord consulter le **Plan local d'urbanisme** (PLU). Ce document encadre la construction de biens immobiliers, protège et valorise le cadre de vie. À Saint-Ouen l'Aumône, il permet de mieux protéger notre environnement, de renforcer la qualité de nos quartiers résidentiels, de protéger nos espaces naturels et d'améliorer nos déplacements. De nombreuses dispositions très concrètes pour mieux vivre dans notre ville sont développées : protection de nos espaces naturels, préservation de notre patrimoine, lutte contre la division abusive des logements et des terrains, qualité des bâtiments dans les parcs d'activités etc. « *Au-delà de l'aspect réglementaire, le PLU traduit les grands objectifs que nous voulons pour notre ville aujourd'hui et dans les prochaines années* », explique le maire, Laurent Linquette. Il est le garant d'une certaine harmonie sur notre territoire.

Quel est l'intérêt du PLU pour vous ?

C'est à partir du PLU que la direction de l'Urbanisme instruit les demandes d'autorisation d'urbanisme comme la déclaration préalable de travaux (DP) ou le permis de construire (PC). Avant d'entreprendre des travaux sur son terrain, il est important de consulter le PLU pour prendre connaissance de ce qui est autorisé ou non. Couleur, matériaux, obligation de raccordement, hauteur, emprise au sol, accès à la voirie… De nombreux paramètres peuvent impacter le projet. Pour ne pas risquer de voir la DP ou le PC refusé, il est nécessaire de vérifier sa conformité avec le PLU.

Consultez le PLU en ligne sur https://www.ville-soa.fr/plan-local-durbanisme-plu ou à la direction de l'Urbanisme.

Patrimoine

une surveillance du territoire renforcée

Comme partout en France, la modification, l'extension ou la réalisation d'une construction sont soumises à une autorisation préalable d'urbanisme. Depuis plusieurs mois, afin de favoriser le respect des règles du PLU, la Ville a renforcé son pôle contentieux et compte maintenant trois agents assermentés qui assurent une surveillance régulière du territoire. Ainsi sur les 23 infractions détectées en 2023, 80 % des signalements ont été repérés par les agents du service ou par les élus.
Ces infractions portent sur la création de logements illégaux, mais aussi sur la transformation des constructions existantes notamment par changement de destination, sur la réalisation de travaux d'extension, et de modification de l'aspect extérieur ou de clôtures.
« Nous engageons systématiquement des procédures pour contraindre les propriétaires, parfois simplement négligents, à régulariser leur situation, » précise le Maire. *« Lorsque les travaux litigieux ne peuvent être régularisés du fait qu'ils ne sont pas conformes avec les règles du PLU, nous transmettons le dossier au ministère public afin que des poursuites soient engagées à leur encontre et lançons les procédures d'astreintes administratives. C'est notre devoir commun de protéger, de valoriser notre patrimoine et de préserver le cadre de vie des Saint-Ouennais. »*

La Ville vous accompagne dans vos démarches

Avant de commencer tous travaux, aménagement ou construction, vous devez vous renseigner auprès de la direction de l'Urbanisme sur les règles prévues par le **Plan local d'urbanisme** de la commune.
Vous trouverez dans ce SOA Info, un guide des autorisations d'urbanisme qui vous guidera dans vos démarches.

BRÈVES

DES NOUVEAUX MOYENS CONTRE LES INFRACTIONS AUX RÈGLES D'URBANISME

La Ville dispose de nouveaux pouvoirs de police en matière d'urbanisme, lui permettant de prononcer des sanctions administratives grâce à un dispositif d'astreintes administratives. Lorsque des travaux sont réalisés en l'absence d'autorisation administrative ou lorsqu'ils ne respectent pas l'autorisation délivrée, cette procédure administrative d'astreinte est alors déclenchée :

1. Les infractions sont constatées sur un procès-verbal.
2. Le procès-verbal est transmis au Procureur de la République
3. Le Maire met en demeure le ou les personnes responsables : soit de déposer une demande d'autorisation en régularisation dans un délai imparti, soit de remettre en état les lieux, si les travaux ne sont pas régularisables.

Cette mise en demeure peut être assortie d'une astreinte au profit de la Commune, d'un montant maximal de 500 € par jour de retard.
Ces astreintes sont prononcées à tout moment après expiration du délai imparti à l'administré pour régulariser sa situation.

INFO PRATIQUE

Direction de l'Urbanisme et de l'Aménagement urbain
Sur rendez-vous au 01 34 21 25 00 ou sur https://user.clicrdv.com/mairie-de-saint-ouen-l-aumone

Rassemblement automobile dans les Parcs d'activités : *la lutte contre les rodéos est une priorité*

Depuis plusieurs semaines, des rassemblements automobiles ont régulièrement lieu le week-end dans les parcs d'activités. Ces attroupements, communément qualifiés de runs, sont organisés au mépris des règles de sécurité et sans aucune autorisation. Ils sont à l'origine de dégradations sur nos voiries et nuisent à la tranquillité des Saint-Ouennais, notamment en soirée.

Afin de lutter contre ce phénomène, la Ville agit aux côtés de la Police nationale pour identifier les organisateurs et verbaliser les participants. Les récentes opérations coordonnées organisées avec les agents de la Police municipale ont permis de dresser plus de 150 verbalisations et l'interpellation de deux organisateurs.

À plus long terme, la Ville finalise aux côtés de la Communauté d'Agglomération de Cergy-Pontoise le déploiement de bandes rugueuses sur les voies les plus utilisées lors de ces rassemblements. Ces aménagements seront mis en œuvre au cours du mois d'octobre et seront complétés dans les prochains mois par des dispositifs plus pérennes, afin de limiter durablement la vitesse sur les voies de la zone d'activités et empêcher les rassemblements automobiles.

Laurent Linquette,
Maire de Saint-Ouen l'Aumône

La Ville continuera d'agir avec détermination et en coordination avec la Police nationale pour préserver la tranquillité de nos quartiers et des Saint-Ouennais, comme nous avons su le faire face au phénomène des rodéos sauvages de moto, qui s'est considérablement réduit depuis quelques années.

Des impôts stables *depuis 14 ans et plus faibles que dans les villes voisines*

Chaque année, la valeur locative des logements, qui sert de base au calcul de la taxe foncière, est réévaluée par l'État en fonction de la hausse des prix. Pour 2023, cette hausse est de 7,1 %. À Saint-Ouen l'Aumône, la municipalité a fait le choix de ne pas augmenter la part communale de cet impôt pour la 14e année consécutive.

	Taux 2023	Augmentation taux communal en 2023
SOA	40, 98 %	0 %
Cergy	44,15 %	3 %
Pontoise	47,07 %	11,9 %
Éragny	45,72 %	0 %
Méry-sur Oise	49,23 %	0 % d'augmentation

Une Saint-Ouennaise reine de la piste

Maëlle Maynier

À tout juste 19 ans, l'athlète saint-ouennaise Maëlle Maynier est médaillée d'or au relais 4x400 m junior. Auréolée de ce titre le 10 août dernier aux championnats européens à Jérusalem, Maëlle est pleine d'espoir pour la suite. Rencontre.

Sportive depuis son plus jeune âge, Maëlle Maynier a tout d'abord été passionnée par la danse classique puis l'équitation qu'elle a pratiquée durant neuf années, jusqu'à atteindre le niveau galop 3. Il y a trois ans seulement, Maëlle troque ses étriers pour des pointes et s'essaye à l'athlétisme, charmée par les exploits d'un certain Kevin Mayer, le double champion du monde du décathlon. *« Je suis fan de cet athlète que j'ai eu l'occasion de rencontrer au meeting de Paris et lors de la Mayer Expérience, en août 2021 à Saint-Jean de Monts. Il m'a même donné envie de m'essayer à d'autres épreuves que le 400 m, notamment le saut en hauteur »*, explique la championne les yeux pleins d'étoiles.

Esprit sain dans un corps sain, Maëlle est élève en 2e année de « Licence Accès Santé » à l'université de Paris cité. Comme tout sportif de haut niveau, son emploi du temps est aménagé pour qu'elle puisse suivre ses cours à distance et s'entraîner deux à trois heures, chaque jour de la semaine. Cette saison, Maëlle s'initiera au saut en longueur, ce qui nécessitera la pratique d'autres ateliers spécifiques à cette discipline.

Ses objectifs pour la prochaine année sont déjà clairement définis dans sa tête. Tout d'abord et c'est le plus important, réussir ses études car Maëlle veut devenir ingénieure de la police scientifique. Et puis compétitrice dans l'âme, l'athlète du club EACPA (Cergy-Pontoise) ambitionne toujours d'améliorer ses chronos. Ses prochains grands rendez-vous sont les championnats de France en salle, *« si j'arrive à me qualifier »*, précise la sprinteuse, puis les championnats de France Elite sur 200 m et 400 m, la cour des grands. Les Jeux olympiques si tout va bien ça ne sera pas à Paris en 2024 mais plutôt en 2028 aux États-Unis.

Chiffres clés

2004
Date de naissance de Maëlle, le 5 septembre à Pontoise

2020
Année de ses débuts en athlétisme

55'06
Son temps record au 400 m

Saint-Ouen l'Aumône : nouvelle base des Loups !

Vous avez pu les rencontrer à l'occasion du Forum des associations le samedi 9 septembre dernier ! Depuis la rentrée, les Loups de SOA vous permettent de vous essayer à la pratique du baseball-softball au stade Roger Couderc. Découverte.

Dans cette discipline, les rencontres se jouent par équipe de neuf joueurs durant neuf manches et le but est de marquer plus de points que l'adversaire. Les équipes sont tour à tour à la batte et au lancer *« Il s'agit d'un sport collectif passionnant qui nécessite des aptitudes distinctes et dans lequel chacun peut trouver un poste qui lui correspond. Notre but premier est de partager cette passion dans la bonne humeur avec des gens motivés »*, explique Mathieu Coi, président des Loups de SOA.

Affilié à la fédération française de baseball et softball, le club recrute chez les adultes, dès l'âge de 17 ans. Débutant ou expérimenté, fille ou garçon. En effet, Les loups de SOA comptent pour cette première année une seule équipe évoluant dans le championnat départemental.

Pour les personnes intéressées, Il est possible d'effectuer un essai. Pour cela, il suffit de contacter le club par téléphone et de se rendre à l'une des séances programmées en tenue de sport. Les entraînements ont lieu au stade Roger Couderc les mardis et jeudis de 19 h à 21 h.

Enfin, pour ceux qui souhaiteraient expérimenter cette discipline en douceur, le club propose la pratique du softball. Un dérivé du baseball se jouant sur un terrain plus petit avec une balle de plus grande taille.

Contact : lesloupsdesoa@gmail.com
Tél. : 06 25 73 57 17 – 06 03 45 42 86

Ciné-concert : Warna, les couleurs du monde

Warna évoque la couleur en indonésien, langue chantée par Serena Fisseau. Tout le long de ce ciné-chansons, c'est aux côtés de David Gubitsch, spécialiste de la musique à l'image et multi-instrumentiste, qu'elle mêle à merveille, voix chantée et voix parlée. Mariage festif, singes farceurs ou neige enchantée, quatre contes du monde à découvrir dans un ciné-concert/ciné-chansons teinté de mille couleurs.

Réservez en ligne !

Samedi 21 octobre à 10 h 30 à L'imprévu (23 rue du Général Leclerc) - Dès 3 ans - À voir en famille – Billetterie sur : www.ville-soa.fr

L'Abbaye de Maubuisson accueille une nouvelle exposition

© Sea organism - Ernst Moritz

Du 8 octobre au 25 février, l'Abbaye de Maubuisson met à l'honneur la scène artistique néerlandaise à travers un dialogue étonnant entre les univers immersifs de Tanja Smeets et de Karin Van Dam. Leurs installations sont une invitation à regarder d'un œil nouveau les objets de notre quotidien et les structures de la nature qui nous entourent.

Tanja Smeets et Karin van Dam partagent une attraction commune pour la matière. Refusant toute distinction entre matériau noble ou prosaïque, elles partent systématiquement d'objets trouvés qu'elles associent à des techniques artistiques traditionnelles pour en révéler la force poétique. Ainsi transformés, ces objets deviennent des œuvres surprenantes avec lesquelles elles investissent les lieux et créent des environnements fantasmagoriques venant bouleverser notre perception de l'ordinaire.

Chacune des deux artistes s'empare d'un espace de l'abbaye pour offrir une expérience unique aux visiteurs. Elle les invite à se perdre dans les méandres d'un monde imaginaire dans lequel des formes organiques courent du sol au plafond, mêlant laine et fil de pêche, filtres à gouttières et fils tuftés, tricot et caoutchouc, tubes d'isolation et serre-câbles. Une ode à la matière et au travail de la main qui fait vibrer les murs de l'abbaye d'un élan de vie et de création.

VERNISSAGE : samedi 7 octobre à 15 h. Abbaye de Maubuisson, avenue Richard de Tour – Exposition visible aux heures d'ouverture – Gratuit - Tout public - Réservation et renseignements au 01 34 33 85 00 et sur le site internet : www.abbaye-de-maubuisson.fr. Exposition réalisée avec le soutien de la Direction régionale des affaires culturelles d'Île-de-France (DRAC) et l'Ambassade du Royaume des Pays-Bas.

Concert autour de l'exposition *« Perspectives et Avatars » de Laura Perrudin*

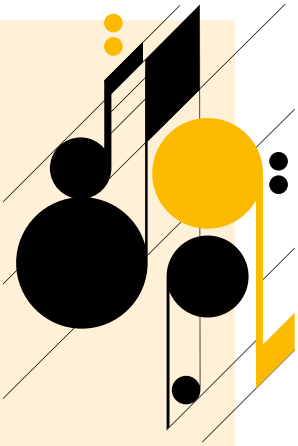

Artiste multifacettes, chanteuse, harpiste, productrice de musiques électroniques, Laura Perrudin présente à Maubuisson un répertoire en partie inédit, dans une formule sobre : seule en scène avec sa voix et sa harpe électrique. L'envie lui est venue de revisiter en formule acoustique quelques chansons tirées de ses trois albums, en leur rendant leur première simplicité, et de les partager. Adepte de dédoublements multiples et de bidouillages électroniques, ses cordes vocales se mêlent aux cordes de sa harpe créée spécialement pour elle. Laura Perrudin, musicienne hors normes à l'univers singulier et poétique, vous emmène sur ses surprenants chemins de musiques flirtant avec le jazz, la soul et l'électro.

Samedi 7 octobre à 16 h à l'Abbaye de Maubuisson (avenue Richard de Tour). Gratuit. Renseignements : 01 34 33 85 00. En partenariat avec le festival Jazz au fil de l'Oise. Tél. : 01 30 37 75 52

Tribunes Politiques

Un nouvel élan pour SOA

Groupe majoritaire

unnouvelelanpoursoa@gmail.com

Avec la rentrée, les propriétaires de logement voient arriver les avis d'impôts fonciers. Cela concerne aussi les locataires dans la mesure où le coût d'un logement est à terme fortement répercuté dans le loyer qu'ils doivent payer chaque mois. Cette année, la hausse de cet impôt est particulièrement importante. Compte tenu de l'inflation que nous connaissons, les bases d'imposition sont en effet revalorisées de 7.1 % de manière automatique par l'État.

De son côté, la Ville a mis en œuvre toutes les mesures nécessaires pour ne pas augmenter les taux d'impôts fonciers. Pour la quatorzième année consécutive, nos taux municipaux seront donc identiques alors même qu'un rapide comparatif permet de constater qu'ils sont les plus bas parmi les villes voisines. Ainsi le taux municipal pour le foncier bâti à Saint-Ouen l'Aumône est de 40,98 % contre 47,07 % à Pontoise, 44,15 % à Cergy, 45,72 % à Éragny et plus de 49 % à Mery sur Oise.

C'est le résultat des efforts de l'équipe municipale partagés par les services de la ville et tous les Saint-Ouennais. Nous nous sommes adaptés à la baisse des dotations de l'État depuis plusieurs années et nous avons fait face à la hausse récente des coûts de l'énergie en mettant en œuvre dès le début de l'hiver un vigoureux plan de sobriété énergétique à court et long terme. Dans le même temps, nous avons conservé un faible niveau d'endettement qui nous permet d'emprunter afin de porter un important plan d'investissement pour améliorer notre ville.

Plus belle ma ville

06 81 31 33 38 - vepelissier@wanadoo.fr

Nous avons vécu ces derniers mois des violences inouïes de la part de jeunes, pour beaucoup des mineurs. Faut-il pour autant jeter le bébé avec l'eau du bain. Certains ont pu se féliciter que notre ville soit restée à peu près calme. Faut-il s'en réjouir ? Il est de notoriété publique que notre ville est une importante plaque tournante de deal en IDF. Or, les trafiquants sont des gens pragmatiques et le désordre est mauvais pour le « business ». La police passe plus souvent, les incendies empêchent les clients de circuler et l'argent ne rentre plus. Le mot d'ordre est donc de se calmer ce qui en dit long sur qui décide. Aucun de nos magasins n'a été pillé ou volé ? C'est sans doute lié au fait que les pillards ne pouvaient trouver dans nos commerces rien de suffisamment monnayable à leurs yeux. Mais restons optimistes car aucun de nos bâtiments publics n'a été touché et on se prend à espérer que c'est parce que nous avons dans notre ville des citoyens qui se rappellent que les écoles, les gymnases ou autres maisons de quartier sont utilisés par ceux mêmes qui les auraient détruits. Les jeunes de nos quartiers pensent être malmenés ou incompris, c'est peut-être parce que ce n'est pas toujours faux.

Fort heureusement, si certains sont perdus, beaucoup sont formidables, volontaires, engagés et il est dommage que ce ne soit pas ceux-là que l'on nous montre en exemple à la télévision. Donnons-leur une passion et ils seront bénévoles, montrons leur l'amour d'un métier et ils deviendront entrepreneurs. Bref, éduquons-les ! Pour en côtoyer beaucoup, j'y crois et je me désespère que l'on ne fasse que parler de la minorité qui casse.

Décidons SOA

decidons.soa@gmail.com - https://federationpopulairedessaint-ouennais.blogspot.com/

La rentrée… encore un marronnier ! Mais les arbres sont le nouveau dada de Macron ! Oh, n'oubliez pas les arbres abattus un peu partout à SOA comme le long de la voie ferrée ou sur des chantiers d'autoroutes. 3333 élèves du primaire à SOA ont donc repris le chemin de l'école, une rentrée encore plus chère que l'an dernier +20 %. Nous leur souhaitons une année scolaire pleine de découverte, de savoir et de joie… avec des enseignants qui vont encore galérer entre les absences, les classes surchargées et un manque de reconnaissance.

La chaleur va peut-être s'inviter encore… notre président promet des rénovations thermiques, et enfin des travaux ont été entrepris dans un certain nombre d'écoles de SOA ! Dommage qu'ils soient réalisés au moment où les coûts des matériaux et de l'énergie sont plus chers. Mais il était temps !

En cette rentrée, nous constatons que l'Éducation nationale, l'université, les hôpitaux, le logement, la politique de la ville après la réaction des jeunes suite à une nouvelle bavure policière en début d'été… ont un manque cruel de moyens pour assurer leurs missions et que le privé grignote ces secteurs créant des disparités sociales.

Le changement climatique exige lui aussi des financements à la hauteur des enjeux. Les canicules, la sécheresse sont des raisons de plus d'agir vite. Le débit de l'Oise est de 45 % inférieur aux années passées. Faut-il dans ce cas arroser un golf qui est un sport peu populaire ? L'eau est trop précieuse pour la réserver à quelques-uns.

PERMANENCES POLITIQUES

- **Véronique Pélissier,** conseillère départementale (canton de Saint-Ouen l'Aumône). Permanence sur Rv : 01 34 25 37 00 veronique.pelissier@valdoise.fr
- **Guillaume Vuilletet,** député de la 2e circonscription du Val-d'Oise : permanence à Méry-sur-Oise, 89 avenue Marcel Perrin. Sur Rv : 01 34 67 74 58 guillaume.vuilletet@assemblee-nationale.fr

CONTACTS

Hôtel de ville
2 place Pierre Mendès-France
01 34 21 25 00
www.ville-soa.fr
Ouverture : 13 h 30-17 h 30 le lundi, 8 h 30-12 h / 13 h 30-17 h 30 du mardi au vendredi et nocturne le jeudi jusque 19 h, 8 h 30- 12 h le samedi.

Cimetière
Ouvert de 7 h 30 à 19 h jusqu'au 1er novembre.

Police municipale
Du lundi au samedi, de 8 h à 1 h du matin. Le dimanche, de 14 h à 00 h.
01 82 31 10 30
12 avenue du Général-de-Gaulle
Centre municipal de service.

Déchets
(service agglomération) – centre d'appels (question, incident de collecte, dotation…) : 01 34 41 90 00. courrier@cergypontoise.fr - Formulaire en ligne sur www.cergypontoise.fr

ÉTAT CIVIL

À l'occasion de la diffusion mensuelle du *SOA Info*, les naissances, mariages et décès sont publiés. Vous souhaitez faire paraître un événement sur le prochain SOA Info ? Envoyez votre demande à ag_courriers@ville-soa.fr

PROPOSEZ DES PORTRAITS !

Tous les Saint-Ouennais qui s'engagent d'une façon exceptionnelle en faveur des autres, qui ont un parcours hors du commun ou encore un talent sont susceptibles de voir leur portrait dans le SOA Info. Leur altruisme, qui peut s'exprimer à travers une association ou des actions, leur dynamisme, leur performance sportive font le rayonnement de notre ville. Tous les domaines sont concernés : éducation, culture, développement économique, solidarité, sport… écrivez vos suggestions de portraits à communication@ville-soa.fr

Orpi

Conseil Transaction Immobilier

Du Lundi au Samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h
31, Rue du Général Leclerc • 95310 Saint Ouen L'Aumône

01 82 31 00 00

ACHAT • VENTE • LOCATION • VIAGER
ESTIMATION • ÉTUDE DE FINANCEMENT

Vous souhaitez paraître dans le prochain numéro de SOA INFO ?

Un seul numéro de téléphone
01 53 92 09 00

Journal tiré à 11 100 exemplaires

10 numéros par an distribués gratuitement dans votre boîte aux lettres

contact@cithea.com
cithea.com

La Maison des Obsèques
GROUPE vyv

POMPES FUNÈBRES • MARBRERIE • CONTRATS OBSÈQUES

6, place du Pont - 95300 **PONTOISE**

01 39 90 82 00 24h 7/7

N° HABILITATION : 22-95-0146 I N° ORIAS : 18006843

www.lamaisondesobseques.fr

1er RÉSEAU FUNÉRAIRE FONDÉ PAR DES MUTUELLES

FORUM DE L'EMPLOI

JEUDI 12 OCTOBRE 2023

9h à 16h / Complexe sportif Maradas - Joël Motyl à Pontoise

CERGY-PONTOISE agglo

Infos et offres sur
forumemploi-cergypontoise.fr

Boissonnet · cersu · COURDIMANCHE · Eragny · JOUY · Menucourt · Osny · PONTOISE · Vaureal · pôle emploi · AVEC · CAP EMPLOI · apec